

**CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**FOURNITURE D’UN AUTOMATE DE PIPETAGE**

**POUR LE LEEISA**

**CONSULTATION N° 2025AOO019**

**Règles d’utilisation du cadre de réponse**

Les soumissionnaires doivent compléter et intégrer à leur offre ce cadre de réponse technique. Les candidats peuvent soit :

* Intégrer leur offre au présent document et compléter par tout document jugé utile ;
* Indiquer précisément, pour chaque article, la référence dans leur mémoire technique ou autre document (référence du document, paragraphe, n° de page) ;
* Produire un mémoire technique indépendant reprenant tous les axes du présent cadre de réponse et son architecture.

Les soumissionnaires souhaitant participer à la consultation doivent respecter ce cadre de réponse technique (CRT) sans y apporter de modification.

Toute modification ou réponse dérogeant à ce cadre de réponse rendra l’offre irrégulière.

L’objectif de ce document est de définir contractuellement les engagements du candidat pour la réalisation de ce marché.

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Identification de l’opérateur économique**

**Nom commercial** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Adresse électronique** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Numéro de SIRET** : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Critère 1 – Valeur technique : Valeur technique : Garanties apportées quant à la cohérence de l’automate de pipetage proposé avec les caractéristiques attendues. 50%**

*Apprécié sur la base de la réponse du candidat dans le présent cadre de réponse technique, permettant d’apprécier la cohérence globale de l’équipement proposé avec les caractéristiques attendues au sein de l’article 3.2 du CCTP.*

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère 1.1 –** **Garanties apportées quant aux performances techniques et à la flexibilité de l’équipement proposé** : 25%

*Apprécié sur la base de la réponse du candidat dans le présent cadre de réponse technique.*

• Performances de pipetage

*Le candidat décrit la performance de pipetage de l’équipement proposé.*

• Configuration : Modules, fonctionnalités intégrées et capacité opérationnelle

*Le candidat détaille la configuration proposée.*

• Logiciel

*Le candidat détaille les spécificités du logiciel d’utilisation (interface, droits utilisateurs/administrateurs, création de nouveaux flux de travail, modification des flux de travail, reconnaissance autoatique des consommables installés sur les positions de la plateforme de travail, etc.).*

• Consommables

*Le candidat précise quels consommables sont disponibles sur la plateforme Gauss et quels consommables peuvent être remplacés par des consommables génériques d’autres fournisseurs. Le candidat détaillera également si les consommables fournisseur son stériles et exempt de DNAse/RNAse, et si les pointes existent en version filtrées/non filtrées.*

• Consommables

*Le candidat détaille les entretiens à réaliser par les utilisateurs, les modalités de remplacement des modules, et la possibilité d’accompagner les utilisateurs à distance. Le candidat peut joindre à son offre un catalogue des consommables disponibles avec leur coût à titre informatif.*

**Dimensions**

*Le candidat fournira les dimensions de l’équipement et indiquera, si nécessaire, le type de meuble sous-robot fourni.*

**Certifications et qualifications**

*Le candidat détaille ses certifications et qualifications, en joignant les justificatifs.*

**Installation et Formation**

*Le candidat détaille les modalités d’installation et de formation des usagers (durée, nombre d’usagers, etc.).*

**Sous-critère 1.2 –** **Garanties apportées quant à la compatibilité de la configuration matérielle de l’équipement proposé avec les protocoles attendus et la disponibilité de flux de travail/protocoles préprogrammés** : 25%

*Apprécié sur la base de la réponse du candidat dans le présent cadre de réponse technique.*

• Configuration

*Le candidat précise si la configuration proposée est compatible avec les protocoles listés en tableau 1 du CCTP. Aucun module complémentaire ne pourra être acheté en supplément.*

oui

non, précisez :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

• Disponibilité de protocoles préprogrammés

*Le candidat précise si des protocoles préprogrammés et validés par les fabricants de kits pour les protocoles du tableau 1 du CCTP sont déjà disponibles. Le candidat indique si ces protocoles sont mis à disposition gratuite de l’utilisateur ou s’il a inclus le coût à son offre.*

• Développement de protocoles

*Le candidat indique quel(s) protocole(s) seront à développer pour que l’ensemble des protocoles du tableau 1 du CCTP soient programmés. Le candidat indique si le coût de développement a été inclus à son offre.*

**Critère 3 – Garantie apportées en matière de Qualité du Service après-vente : 15%**

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

**Sous-critère 3.1 –** **Niveau de garantie des équipements sur 36 mois** : 5%

*Apprécié sur la base de la réponse du candidat dans le présent cadre de réponse technique et dans la possible proposition d’un contrat de garantie.*

* **Garantie**

*Le candidat indiquera les modalités de garantie. Il pourra préciser, à titre informatif, les extensions possibles.*

* **Disponibilité des pièces de rechange**

*Le candidat indiquera la disponibilité des pièces de rechange et leur provenance.*

**Sous-critère 3.2 –** **Garanties apportées en termes de moyens mis en œuvre pour la gestion des pannes et garanties apportées en termes d’assistance assurant le Service Après-Vente et de contrat de maintenance** : 10%

*Apprécié sur la base de la réponse du soumissionnaire dans le cadre de réponse technique, notamment à travers un descriptif du support technique assurant le Service après-vente et les profils des techniciens assurant l’assistance et le délai de réponse proposé par le candidat*

* **Service après-vente**

*Le candidat indiquera les modalités du service après-vente (descriptif du support-technique, profils des techniciens…)*

* **Délais de réponse**

*Le candidat indiquera les modalités d’intervention et de réponse en cas de pannes ou de sollicitions de l’acheteur, en précisant notamment les délais*

* **Contrat de maintenance**

*Le candidat détaillera le contrat de maintenance proposé.*

**Critère 5 – Engagements et garanties pris par le soumissionnaire en matière environnementale dans le cadre de l’exécution du marché : 10 %**

*Apprécié sur la base de la réponse du candidat dans le cadre de réponse technique.*

La non-réponse à ce critère n’entraîne pas l’irrégularité de l’offre.

**Les renvois à un potentiel mémoire technique sont autorisés.**

*Le candidat décrit ses engagements, dans le cadre de l’exécution du marché, en matière de traitement des déchets, le transport et la livraison, et la performance du matériel.*

*Le candidat décrit le coût énergétique de fonctionnement de l’appareil. (ex : consommation électrique par heure lorsque l’équipement est sous tension et celle quand il est en veille.)*